

gouvernement de la Fraternité, rôle extérieur en ce qui concerne l'action sociale de la Fraternité.

A. ACTION INTÉRIEURE

L'action du Discrétoire doit s'exercer tout naturellement sur la Fraternité elle-même, et se porter : 1° sur le personnel et sa formation ; 2° sur la situation matérielle.

On conçoit que nous ne puissions ici qu'indiquer les sujets dont s'occuperont les Discrets, sans entrer dans tous les détails que ces sujets comportent.

1° Recrutement.

Du zèle du Discrétoire dépend d'abord le recrutement. A lui d'exciter par une action persévérante sur les tertiaires, par la multiplication des moyens de propagande — conférences, tracts, brochures, articles de journaux, célébration de fêtes... — le goût et la science de l'apostolat individuel.

A lui aussi par un choix sérieux, mais non étroit, des candidats à la vêtue et à la profession, d'élever progressivement le niveau moral et social de la Fraternité. Le Discrétoire jouit du pouvoir de fixer, selon la Règle et son esprit, les qualités requises des membres de la Fraternité, et les conditions d'âge et de situation sans lesquelles nul ne saurait y être agrégé.

De même il peut affilier à la Fraternité des tertiaires venant d'une autre Fraternité et fixer les règles de cette affiliation ; comme aussi donner à ses profès des lettres de recommandation en vue de cette agrégation.

2° Assiduité.

Il dépend également du Discrétoire que les tertiaires soient assidus aux réunions. Divers modes de contrôle ont été introduits par la pratique : appel nominal, carte de présence, pointage d'un numéro... L'important, si l'on ne veut pas voir la Fraternité ne plus exister que sur le registre du personnel, l'important est que le contrôle des présences s'exerce sérieusement, et que le Discrétoire punisse de quelque peine : avertissement, amende, exclusion temporaire ou définitive... le délit d'absence injustifiée. La révision du personnel faite en commun fera vite connaître les fervents, les négligents, les tertiaires sur lesquels on peut compter et les autres.